

ACTION URGENTE

LE SECOND CINÉASTE A ÉTÉ LIBÉRÉ SOUS CAUTION

Le réalisateur Mohammad Ali Shirzadi a été libéré sous caution le 19 juin. Il était détenu à la prison d'Evin, à Téhéran. Son procès aura lieu au cours des prochaines semaines. Les chefs d'accusation pesant sur cet homme sont liés à un entretien qu'il a filmé entre un défenseur des droits humains et un haut dignitaire religieux dissident. S'il est reconnu coupable et emprisonné, Amnesty International le considérera alors comme un prisonnier d'opinion.

Le réalisateur **Mohammad Ali Shirzadi** a été arrêté le 4 janvier 2010 par cinq hommes non identifiés. Il est membre de l'Association pour la défense des droits des prisonniers, organisation non gouvernementale fondée par Emadeddin Baghi, éminent défenseur des droits humains. Les autorités ont fermé le bureau de cette ONG en septembre 2009. La famille de Mohammad Ali Shirzadi est restée sans nouvelles de lui pendant 40 jours avant d'apprendre qu'il était détenu à la prison d'Evin. Son arrestation était liée à un entretien qu'il a filmé il y a environ deux ans, entre Emadeddin Baghi et le grand ayatollah Montazeri, un haut dignitaire religieux connu pour son franc-parler. Le film a été diffusé en décembre 2009 sur la chaîne de télévision en persan de la BBC, peu après la mort du grand ayatollah. Emadeddin Baghi a également été arrêté peu de temps après et relâché sous caution le 23 juin 2010 (voir l'AU 05/10, MDE 13/003/2010 et ses mises à jour).

Jafar Panahi, un autre cinéaste, a déjà été remis en liberté sous caution, le 25 mai 2010, après plus de deux mois d'emprisonnement.

Amnesty International appelle les autorités iraniennes à abandonner les poursuites engagées contre de Mohammad Ali Shirzadi et de Jafar Panahi, qui n'ont fait qu'exercer pacifiquement leur droit à la liberté d'expression.

Les mouvements de protestation contre l'issue de l'élection de 2009 ont été violemment réprimés et des dizaines de personnes ont été tuées. Des milliers d'autres ont été arrêtées, bon nombre d'entre elles ont été torturées ou soumises à d'autres mauvais traitements, souvent pour obtenir des « aveux ». Des centaines de manifestants ont été jugés de manière inique, y compris dans le cadre de « procès pour l'exemple » et beaucoup ont été condamnés à de longues peines d'emprisonnement, souvent comme prisonniers d'opinion. Certains ont été condamnés à mort et deux ont été exécutés.

Pour obtenir davantage d'informations, veuillez consulter les documents intitulés *From Protest to Prison : Iran One Year after the Election* (MDE 13/062/2010, juin 2010, <http://www.amnesty.org/en/library/info/MDE13/062/2010/en>, en anglais) et *Iran : Une élection contestée, une répression accrue* (MDE 13/123/2009, décembre 2009, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/123/2009/fr>).

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Amnesty International entreprendra de nouvelles actions si Jafar Panahi et Mohammad Ali Shirzadi sont de nouveau placés en détention.

Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 107/10 (MDE 13/048/2010). Pour plus d'informations :

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/048/2010/fr> et <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/061/2010/fr>

Informations complémentaires sur l'AU 107/10, MDE 13/067/2010, 24 juin 2010

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

